

Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1901)**

Heft 20

PDF erstellt am: **09.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Supplément au N° 20 du Bulletin Technique de la Suisse Romande

BIBLIOGRAPHIE

La quatrième édition (1901) de la **Série de prix de travaux du bâtiment à Neuchâtel**, librairie A.-G. Berthoud, à Neuchâtel, 1 vol. relié, fr. 6.50, vient de paraître. Cet ouvrage intéressant et utile a été élaboré par MM. Alfred Rychner et Eugène Colomb, architectes, à Neuchâtel. Nous y trouvons, tout d'abord, un type de cahier des charges et conditions générales d'exécution en usage à Neuchâtel pour les travaux du bâtiment; la série de prix proprement dite vient ensuite divisée en XV chapitres ne renfermant pas moins de 2.571 articles. Après la série, les auteurs ont placé un abrégé de tous les renseignements administratifs qui ont rapport à la construction en général: dispositions du code fédéral des obligations, du code civil et du code rural neuchâtelois, règlements fédéraux, cantonaux et communaux.

Ce volume de 380 pages, soigneusement imprimé et relié, sera fort utile, non seulement aux constructeurs et entrepreneurs neuchâtelois, mais encore à tous les techniciens suisses et aux personnes intéressées à l'industrie du bâtiment.

CONCOURS

Vaud

Le Département des travaux publics à **Lausanne** met au concours les *travaux de correction entre Vich et Begnins de la route cantonale n° 22 de Nyon au Brassus*.

Ces travaux, évalués à fr. 43,000 environ, consistent en terrassements, empièvements, maçonneries, aqueducs, etc.

Les soumissionnaires prendront connaissance des plans, profils et conditions au Département des travaux publics (études et constructions), où leurs soumissions, cachetées et affranchies, devront parvenir avant le jeudi 24 octobre, à 11 heures du matin. Elles seront ouvertes à ce moment-là, en présence des intéressés.

Les soumissions devront porter la suscription: Soumission pour correction de la route Vich-Begnins.

Lausanne, le 7 septembre 1901.

Le chef du Département des travaux publics,
(Signé) DUBOIX.

La municipalité de **Donneloye** met au concours les *travaux de démolition de l'Eglise actuelle*, soit démolition de couverture, charpente et maçonnerie. Le cahier des charges peut être consulté chez M. le syndic Courvoisier et les soumissions déposées au plus tard le 23 octobre.

La municipalité d'**Etoy** recevrait des offres pour la *fourniture des bornes* nécessaires au bornage des propriétaires du territoire (approximativement 4000). Demander les conditions au greffe municipal et adresser les offres à M. le syndic avant le 26 octobre.

La municipalité de **Fenens** met au concours les travaux de *terrassements, maçonneries, pierre de taille et ciments, relatifs à la construction d'un collège mixte*, à Renens-Gare. Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des conditions du concours au bureau de l'architecte, M. John Gros, à Lausanne, tous les jours ouvrables, de 8 à 11 heures du matin. Les soumissions sous plis cachetés, avec l'inscription suivante: « Soumission pour les travaux de terrassements, maçonnerie, pierre de taille et ciments », seront adressées à la municipalité de Renens pour le 28 octobre, à 6 heures du soir, heure à laquelle elles seront ouvertes en séance publique.

La municipalité de **Bursins** met en soumission la *construction d'un égout collecteur*, à l'intérieur du village, *gueules de loup, médillon, pavés*, etc. Les entrepreneurs désirant soumissionner peuvent prendre connaissance du plan, devis et cahier des charges, au greffe municipal, où les soumissions devront être adressées pour le 1^{er} novembre.

RÉSULTAT DE CONCOURS

Vaud

Plan d'extension. — A la suite du concours pour l'élaboration d'un *plan d'extension de la ville de Lausanne*, dix travaux ont été présentés. Un seul s'étend à l'ensemble de la ville.

Ces travaux ont été renvoyés à un jury dont font partie MM. Victor Duboux, conseiller d'Etat; Georges Rouge, architecte, ancien municipal; Francis Isoz, architecte; Paul Manuel, ingénieur; Emile Bonjour, conseiller communal; Gustave Bonnard, négociant, sous la présidence de M. Ernest Barraud, municipal, directeur des travaux de la ville de Lausanne.

Le concours a été clos le 20 septembre dernier. Le jury a dû se réunir, de sorte que l'on ne tardera pas à en connaître les résultats. On nous dit que plusieurs des travaux présentés présentent un très vif intérêt. Les travaux graphiques sont accompagnés d'un mémoire explicatif.

Le jury a à sa disposition une somme de 3000 fr. pour récompenser les meilleurs travaux.

CONCOURS POUR L'EXÉCUTION DU PONT

destiné à relier les Places de Chauderon et Montbenon

La *Municipalité de Lausanne* informe les intéressés que le **terme de ce concours**, fixé primitivement au 30 octobre 1901, **est reporté au samedi 9 novembre 1901.**

(H106501.)

Ce dernier délai ne sera pas prolongé.

Lausanne, le 27 août 1901.

DIRECTION DES TRAVAUX.

L'École polytechnique fédérale met au concours la

PLACE D'ASSISTANT

du Professeur Dr W. Fiedler pour le cours de géométrie descriptive. Tous les postulants pour cette place auront à déposer au plus vite leur demande accompagnée de certificats et d'un bref « curriculum vitæ », auprès du soussigné, qui fournira sur demande de plus amples renseignements au sujet de la dite place.

La **Municipalité de Vallorbe** informe les intéressés que le

Concours des plans pour l'Hôtel de Ville de Vallorbe

a donné le résultat suivant :

Projets déposés : 34. — Pas de 1^{er} prix.

2^{me} prix (900 fr.), à MM. Eugène Monod et A. Laverrière, architectes, à Lausanne.

3^{me} prix (800 fr.), à MM. R. Fardel et G. Wanner, architectes, à Lausanne.

4^{me} prix (700 fr.), à MM. Prince et Béguin, architectes, à Neuchâtel.

5^{me} prix (600 fr.), à M. R. Convert, architecte, à Neuchâtel.

(H12739L)

Une **mention honorable** à la devise : *Fer à cheval*.

Vallorbe, le 8 octobre 1901.

GREFFE MUNICIPAL.

Société Vaudoise des Ingénieurs et des Architectes

Séances de la saison d'hiver 1901-1902

1901. — Samedi 12 octobre, à 8 heures du soir. 1902. — Samedi 11 janvier, à 8 heures du soir.

» 9 novembre, à 8 » » 8 février, à 8 »

» 14 décembre, à 8 »

Assemblée générale : Samedi 8 mars 1902, à 8 heures du soir.

Les séances auront lieu dans une des salles de l'Hôtel du Nord, rue Saint-Pierre, à Lausanne. — Une circulaire spéciale indiquera l'ordre du jour de chaque séance.

La bibliothèque de la Société, réunie à celle de l'Ecole des ingénieurs, à l'ancienne Ecole normale des filles (place de la Riponne), sera à la disposition des membres de la Société dès le 1^{er} novembre 1901; s'adresser au bibliothécaire de l'Ecole d'ingénieurs, M. Wiesendanger, Valentin, 2, à Lausanne.

39^{me} Assemblée générale de la Société suisse des Ingénieurs et Architectes, à Fribourg

ALBUM DE FÊTE

L'Album de fête ayant été tiré à un nombre restreint d'exemplaires et étant très recherché du public, nous informons ceux de nos collègues qui désirent en faire l'acquisition, qu'ils peuvent l'obtenir au prix réduit de **15 fr.** auprès de M. Bise, vice-président-caissier de la section fribourgeoise.

Pour les non-sociétaires, le prix de l'album est de **20 fr.**

(H3372F)

Fribourg, le 28 août 1901.

LE COMITÉ LOCAL.